



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

Afin de faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19 et par mesure de précaution et de responsabilité, la Fédération Française de Tir a décidé de suspendre :

- les compétitions nationales, régionales et départementales,
- les rencontres amicales, formations, entraînements,
- l'ensemble des stages organisés par les ligues régionales,

- l'ensemble des stages organisés par les comités départementaux,
- l'ensemble des stages organisés par les associations.

Cette suspension s'applique :

- aux ligues régionales,
- aux comités départementaux
- aux clubs et associations de la Fédération Française de tir

Elle prend effet à compter de ce jour 13 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre.

De plus amples informations suivront sur le déroulement à prévoir des échelons qualificatifs dans le cadre de la Gestion Sportive pour cette saison.

©FFTir

Fédération Française de Tir

38, rue Brunel – 75017 Paris – Tél. : 01 58 05 45 45 – Télécopie : 01 55 37 99 93 – Siret 784 354 409 00046
www.fftir.org